

Initiatives de coopération dans la région de la mer Noire

Lebriz Yakacikli

Lebriz Yakacikli : Docteur en science politique de l'Université libre de Bruxelles ; Collaboratrice scientifique au Centre d'études de la coopération internationale et du développement (CECID) de l'ULB

Résumé :

L'importance géostratégique de la région de la mer Noire connaît un regain d'intérêt dans l'après-guerre froide. Malgré de multiples initiatives de coopération dans les domaines économique et de sécurité, les conflits non résolus et l'implication d'acteurs externes avec des intérêts divergents réduisent les chances d'intégration régionale et de paix dans la zone de la mer Noire.

Introduction

Située au croisement de l'Europe et de l'Asie, la mer Noire est plus qu'une région d'importance locale et représente un axe d'une signification géopolitique croissante¹.

En tant que construction géopolitique plutôt qu'un simple espace géographique, la région de la mer Noire inclut les États riverains : Bulgarie, Géorgie, Roumanie, Russie, Turquie, Ukraine, ainsi que les États voisins : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarussie, Grèce, Macédoine, Moldavie, Serbie et Montenegro².

Caractérisées par l'hétérogénéité culturelle, historique et géographique, les frontières de la région ont continuellement varié. La plupart des États du littoral de la région (Bulgarie, Géorgie, Roumanie, Russie, Turquie, Ukraine) et les États adjacents (Arménie, Azerbaïdjan, Grèce, Moldavie) appartiennent également à d'autres régions (Europe du sud-est, Caucase, Asie centrale, Méditerranée).

Riche en ressources naturelles, la région de la mer Noire est un pont entre la communauté euro-atlantique et la zone stratégique du Moyen-Orient - Mer Caspienne - Asie centrale. Elle attire les convoitises depuis les années 1990 pour des raisons géopolitiques, militaires et économiques. Il n'y a pas d'accord au sujet du caractère de région de la mer Noire que ce soit en termes de culture ou d'identité ou en termes d'interdépendance économique³.

La région a été sujette à différents types de conflits et est pauvre en dialogue politique et en institutions⁴.

1. Conceptualisation de la mer Noire

Selon R. Hatto et O. Tomescu : «la définition de la région n'est pas seulement une question de géographie mais est également en lien avec la politique, l'économie, la sécurité et la culture»⁵. De la même manière, C. King, d'un point de vue historique écrit que «la région élargie de la *Wider*

Black Sea Region [la région élargie de la mer Noire] a souvent été un pont plutôt qu'une barrière liant les communautés religieuses, groupes linguistiques, empires, nations et États⁶. La mer Noire ne doit pas être abordée uniquement comme conséquence de calculs géopolitiques mais comme le produit de l'histoire. La formation de la région est au centre des connexions impliquant des liens durables parmi les gens, les communautés⁷.

A. Gonckarenko souligne le caractère géopolitique de la région de la mer Noire : «d'un point de vue géopolitique classique, la région de la mer Noire est une pierre angulaire de la stabilité et de la sécurité euroasiatique. Elle fait partie d'une zone très importante et sensible avec des grandes ressources naturelles et des corridors de transport et d'énergie stratégiques majeurs⁸.

En termes géographiques il est difficile de spécifier les frontières de la région. Certains analystes ont prétendu que la région de la mer Noire était une invention purement intellectuelle⁹.

Le premier problème conceptuel qui émerge dans le cas de la région de la mer Noire est en rapport avec sa définition. Est-ce qu'une histoire commune, une proximité géographique et certains défis sont suffisants pour définir la mer Noire comme une région ? La région de la mer Noire n'est pas encore consolidée en tant qu'entité distincte auto-consciente. La corrélation entre géographie et politique est évidente dans le cas de la mer Noire¹⁰.

La mer Noire peut être décrite comme un «centre naturel géopolitique» ou comme un nouveau «pivot géopolitique»¹¹.

La notion de régionalisme (forme de coopération régionale) se réfère à une tendance et un engagement politique à organiser le monde en termes de régions. Les acteurs derrière cet engagement politique sont des États, dans d'autres, des acteurs non-étatiques. A. Payne et A. Gamble utilisent le régionalisme comme «un projet mené par un État ou des États destiné à réorganiser un espace régional, particulier, espace défini dans des lignes politiques et économiques», alors que H. Hveem parle d'un «groupe d'acteurs identifiables s'attellant à réaliser un projet»¹².

Il y a deux phases dans le régionalisme de la mer Noire. La première démarra au début des années 1990 et est liée aux changements systémiques qui sont survenus dans le monde de l'après-Guerre froide. 1991 représente la fondation d'une nouvelle région de la mer Noire. La seconde phase pour la mer Noire en tant qu'entité géopolitique a ses origines en 2007 avec l'élargissement de l'Union européenne (UE) suite à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie¹³. La coopération en mer Noire durant la première phase s'est déroulée sans attirer l'attention des acteurs externes comme l'UE et les États-Unis.

En termes de délimitation géographique de la mer Noire, le processus de la coopération régionale décrite apparaît dans une large zone appelée «*Wider Black Sea Area*» (terme utilisé par l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire) ou «la Région de la mer Noire» (terme utilisé par l'UE). Le premier fait référence à l'adhésion à la Coopération de la mer Noire de douze États qui justifient difficilement une «région» (d'où le terme «*area*» zone), tandis que le second est utilisé par l'UE pour se référer aux membres de la Coopération économique de la mer Noire sauf l'Albanie et la Serbie.

La notion de «*Wider Black Sea*» apparut pour la première fois dans le programme de la présidence hellénique de la Coopération économique de la mer Noire en 2004, afin de s'adapter au caractère hétérogène de la mer Noire. Le terme «élargie» reflète la position commune selon laquelle le

groupe de la mer Noire ne doit pas être perçu comme un club exclusif et que la région de la mer Noire s'étend au-delà des territoires du littoral vers des zones adjacentes qui sont culturellement, politiquement et économiquement liées aux premiers.

La région inclut selon l'UE, la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, la Moldavie à l'ouest, l'Ukraine, la Russie au nord, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan à l'est, la Turquie au sud. L'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Moldavie, la Grèce ne sont pas des États du littoral mais historiquement proches, ayant des liens étroits les rendant acteurs régionaux.

Selon M. Aydin, au sein d'un système économique mondial de plus en plus interdépendant, la coopération régionale renforce l'intégration et est un catalyseur pour la transformation d'un système économique planifié vers des économies de marché et l'institutionnalisation démocratique¹⁴.

E. Özer souligne que «les organisations régionales peuvent agir contre la formation de divisions en créant des réseaux transfrontaliers et coopératifs. Elles construisent un sentiment d'intérêt commun en induisant leurs membres à développer des attitudes non coercitives et réduisent la tendance à recourir à des moyens non pacifiques dans la poursuite des intérêts nationaux. Les organisations régionales peuvent également préparer leurs membres à une future accession à des organisations plus larges»¹⁵. D. Lake et P. Morgan insistent sur le rôle des groupements régionaux dans la stabilité géopolitique¹⁶.

L'UE souhaite renforcer la stabilité et la sécurité régionales en encourageant la coopération régionale. Certains analystes s'opposent à l'institutionnalisation de la connexion entre l'UE et les pays de la mer Noire, car ils prétendent que cette dernière est une région construite intellectuellement et qu'elle n'est considérée ni par la communauté internationale ni par les pays de la mer Noire eux-mêmes comme ayant une identité commune¹⁷. Ce qui se passe dans la zone de la mer Noire avec, par exemple, le développement de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (CEMN), est considéré comme un effet du processus d'intégration européenne, plutôt qu'un processus de construction d'une région. Dans ce contexte, la diversité des peuples au point de vue culturel, religieux, économique, politique au sein de la région est une des raisons importantes pour laquelle les pays régionaux n'ont pas développé le sentiment d'une identité commune¹⁸. Les régions sont là où les décideurs politiques veulent qu'elles se trouvent. «Les définitions régionales sont souvent basées sur des frontières politiques, bien que ces dernières marquent généralement des différences internes importantes»¹⁹.

2. L'organisation de la Coopération de la mer Noire

Pour des raisons historiques et vu la nature fragmentée de la région, la coopération régionale et l'intégration entre pays de la mer Noire a été difficile par le passé. Depuis la fin de la guerre froide, les pays riverains ont montré leur volonté de travailler au sein d'initiatives de coopération régionale.

L'objectif principal de l'Organisation de la coopération économique de la Mer Noire qui a été créée en 1992 est d'une part de former des zones libres par le développement des relations d'amitié et de bon voisinage entre les États membres afin que la mer Noire devienne une zone de stabilité et de bien-être et d'autre part, de mettre en place une coopération parmi les États membres tout en soutenant le développement économique, social, technologique au sein de ces États²⁰. Surtout après le 11 septembre 2001, on constate la manière dont des pays aussi différents les uns des autres

peuvent non seulement coexister, mais aussi coopérer étroitement dans différents domaines²¹.

Durant la guerre froide, la Turquie était une barrière aux ambitions soviétiques au Moyen Orient. La valeur géostratégique de la Turquie était largement entérinée par son rôle au sein de l'Alliance atlantique, et sa place sur le flanc sud de l'OTAN. À la fin de la guerre froide, il y a eu un changement par l'apparition de nouvelles zones de conflits se passant dans le voisinage immédiat du pays et faisant courir le risque à la Turquie d'être impliquée dans des conflits régionaux. En même temps, la Communauté européenne (CE) a rejeté en 1989 la demande d'adhésion faite par la Turquie en 1987. Dans ces conditions, consciente de sa situation précaire, la Turquie a commencé à chercher des connexions alternatives.

Le gouvernement turc a considéré que le développement d'intérêts par le biais de la coopération économique était le meilleur moyen de maintenir la paix²². La formation d'une organisation régionale pour la coopération économique entre les pays de la mer Noire a été pour la première fois proposée en 1990 par l'Ambassadeur Şükrü Elekdağ et suivie par le Président turc Turgut Özal²³. L'intention première de ce dernier était de développer un rôle de leadership pour la Turquie en en faisant un modèle pour les États nouvellement indépendants dans leur transformation économique et politique. La signature de la Déclaration du Bosphore en 1992, qui prévoyait la mise en place d'une organisation économique régionale²⁴ a ouvert le chemin à une coopération multilatérale dans la mer Noire, dans le domaine économique²⁵.

La CEMN est l'organisation la plus institutionnalisée de la région et inclut les six pays de la mer Noire (la Bulgarie, la Géorgie, la Roumanie, la Russie, la Turquie et l'Ukraine) et six pays voisins (l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Grèce, la Moldavie et la Serbie). Les pays membres ont convenu de créer une prémisses de coopération dans une région qui pourrait potentiellement connaître des tensions et des conflits²⁶. Au moment de la formation de la CEMN seuls les membres de l'OTAN, la Grèce et la Turquie avaient des économies de marché, alors que les neuf autres membres étaient encore sous le régime des économies centralement planifiées pratiquement sans implication des secteurs privés dans les activités économiques²⁷.

La mise en place de la zone économique de la CEMN a eu comme premier but de promouvoir la coopération économique (la coopération commerciale et industrielle). Elle couvre également la science, la technologie, l'environnement, les transports, les communications, l'informatique, l'échange d'informations économiques, la banque et les finances, les statistiques, la standardisation des produits, l'énergie, le secteur minier, le tourisme, l'agriculture et l'agro-industrie, la protection sanitaire et les soins animaliers, les soins de santé, la pharmacie, la collaboration entre les douanes, la lutte contre les crimes, les trafics illicites de drogues, d'armes, de matériel radioactif, le terrorisme et l'immigration illégale²⁸. Pour garantir la participation active du secteur privé dans la réalisation des projets d'intérêts mutuels, le Conseil de la CEMN, renommé plus tard le Conseil des Affaires de la CEMN (BSECBC), a été fondé en 1992. L'objectif est de mettre en place l'interaction régulière entre les communautés d'affaires nationales des membres et des gouvernements impliqués dans la CEMN. Le Conseil agissant à travers le secrétariat permanent (PERMIS) basé à Istanbul depuis 1994, est actif dans les projets d'investissements publics et privés qui sont dans l'intérêt commun des États membres²⁹. L'Assemblée parlementaire (PABSEC), la composante parlementaire de la CEMN, a été créée en 1993 par les représentants des pays membres autres que la Grèce et la Bulgarie. L'Assemblée repose sur un Comité des relations économiques, techniques, commerciales et environnementales ; un Comité des Relations politiques et légales et un Comité des relations sociales, culturelles et éducationnelles. Elle a son propre Secrétariat à Istanbul. À l'initiative du

Parlement, l'Association of the Black Sea Capitals (BSCA) a été mise en place pour renforcer la structure démocratique pluraliste dans la région ainsi que la stabilité³⁰.

Des groupes de travail ont été établis pour traiter des questions de coopération. Ils sont fonctionnels dans les domaines de l'agriculture, de la banque et de la finance, de l'énergie, de la protection de l'environnement, des statistiques, de la promotion de transferts de technologies, du tourisme et la suppression de la double taxation. La Banque de commerce et de développement de la mer Noire (BSTDB) basée à Thessalonique, en Grèce, est opérationnelle depuis 1999. C'est la composante financière de la structure CEMN, devenue la source principale de financement pour la mise en pratique de projets régionaux communs.

En juin 1998, lors du Sommet de Yalta des chefs d'État et de gouvernement, la Charte de la CEMN a été signée et le 1^{er} mai 1999, la CEMN a acquis un nouveau statut en tant qu'organisation économique régionale avec sa propre identité légale.

La CEMN a été l'une des premières initiatives ayant pour but d'établir la coopération entre les États membres de l'OTAN (Grèce et Turquie) et les ex-États membres du Pacte de Varsovie³¹, malgré des conflits de frontières (Arménie-Azerbaïdjan) et des tensions historiques entre des États membres (Turquie et Grèce, Grèce et Albanie, Moldavie et Russie, Turquie et Arménie, Arménie et Azerbaïdjan). Il s'agit d'un effort de coopération dans une région divisée par des luttes entre puissances pendant des siècles³².

Toutefois, après un démarrage enthousiaste, il devint rapidement clair que les États membres manquaient de la volonté politique nécessaire pour créer une institution de coopération régionale capable de fonctionner. La CEMN a tout de même atteint le but de faciliter la transition des pays ex-soviétiques vers des économies de marché, ouvertes et dirigées vers les secteurs privés.

Elle va faciliter le développement économique dans la région en mettant en application des projets régionaux ou transrégionaux qui vont contribuer au succès de réformes économiques et à la transformation démocratique, en se concentrant sur des actions, des programmes et des projets communs développant et améliorant le mécanisme de coordination des pays³³.

L'intention de créer une zone de libre échange parmi les membres de la CEMN s'est avérée difficile à mettre en pratique. Toutefois en février 1997 le Sommet des ministres de l'Économie et des Affaires étrangères à Istanbul a fait une déclaration d'intention pour la mise en place d'une zone de libre échange au sein de la CEMN. La Commission européenne a exprimé sa volonté d'agir comme partenaire dans cette zone. Il fallait agir étape par étape tout en tenant compte des accords existants entre les pays de la mer Noire et l'UE, et les pays devraient être admis dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avant la création de cette aire commerciale. En 2001, l'Agenda économique de la mer Noire a adopté l'approche progressive et de long terme, proposée par la Commission européenne.

La CEMN ne peut être décrite ni comme un bloc commercial ni comme une communauté de sécurité. Elle est conçue comme un instrument pour réaliser l'objectif qui est l'intégration au sein de l'économie mondiale par le biais d'une approche régionale basée sur l'interdépendance et des synergies naturelles qui vont faciliter les progrès communs des États vers la prospérité³⁴. L'engagement européen a été un objectif stratégique pour la CEMN mis en lumière dans tous les documents officiels, commençant par la Déclaration du Bosphore de 1992. En 1999, une plateforme pour la coopération entre la Coopération économique de la mer Noire et l'UE a été mise

en place³⁵. Un certain nombre de pays européens en dehors de la région sont observateurs de la CEMN.

3. Implication des acteurs dans la région de la mer Noire

Malgré les divergences au sujet de ses frontières, la région de la mer Noire n'est plus un acteur périphérique ni une région frontalière statique. Un statut central lui est acquis en termes politiques, économiques et de sécurité depuis la fin de la guerre froide.

Les conflits ethniques, le processus de construction étatique toujours en cours, la présence d'importantes ressources naturelles, le transport stratégique et les corridors d'énergie signifient que la région est extrêmement importante et sensible. La compétition et le conflit parmi les acteurs régionaux et la perception répandue selon laquelle la région n'est pas capable de résoudre ses problèmes seule, ont provoqué l'implication des acteurs et institutions externes et la compétition entre eux dans la région³⁶.

La fin de la guerre froide a ouvert la région de la mer Noire aux influences extérieures pour la première fois. L'émergence d'États indépendants avec des défis posés à leur sécurité (Ukraine, Géorgie, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan), une implication croissante de l'UE et l'OTAN, les conflits régionaux gelés et déstabilisants (Abkhazie, Transnistrie, Nagorno-Karabakh, Ajarie, Ossétie du Sud, Tchétchénie). L'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'OTAN et à l'UE, les discussions de la Turquie pour son accession à l'UE, les révolutions en Ukraine et en Géorgie et leur envie d'adhérer à l'OTAN, la nouvelle politique étrangère assertive de la Russie, la guerre russo-géorgienne au sujet de l'Ossétie du Sud sont les indicateurs des tendances euro-atlantiques et des réactions de la Russie. Paradoxalement la guerre froide a donné un certain degré de stabilité et de sécurité à la région de la mer Noire qui n'a pas été le témoin des confrontations militaires entre des superpuissances.

Dans l'immédiat de l'après-guerre froide, la région de la mer Noire n'a pas reçu une attention particulière. Ce processus a commencé à changer lorsque les pays de l'Europe de l'est sont passés sous la houlette sécuritaire de l'UE et de l'OTAN. La région souffre aussi de l'héritage de l'histoire. Elle a été décrite à plusieurs reprises comme l'arrière-cour des empires ottoman et russe, puis comme l'extension de la sphère d'influence soviétique et plus récemment comme la frontière de l'Europe. L'existence de plusieurs sous-régions distinctes au sein de la région de la mer Noire comme le Caucase ou les Balkans est un autre facteur déstabilisant. Des identités sous-régionales ont empêché l'émergence d'une identité de mer Noire et la mise en place d'un cadre de sécurité régionale. La région devint un terrain de rivalité pour l'hégémonie. Les rivalités régionales manipulées par des rivalités globales dans le but d'instaurer l'influence aboutissent à des divergences plutôt qu'à la mise en place de mécanismes inter-régionaux pour la coopération³⁷.

Des blocs de puissance avec des degrés d'influence variables manipulent les options de la politique de sécurité dans la région. La Russie et sa politique de «l'étranger proche», l'UE et ses États-membres du littoral de la mer Noire (Bulgarie, Roumanie), les États-Unis et leurs efforts récents pour pénétrer dans la région militairement, la Turquie qui maintient une position de *statu quo* tout en promouvant la coopération économique et de sécurité dans la région. Les relations complexes entre ces quatre principaux centres d'influence vont modeler les arrangements de sécurité et de stabilité dans la région.

4. Intérêts de la Russie dans la région de la mer Noire

L'implication de la Russie dans la politique interne de l'Ukraine et de la Géorgie, son soutien aux conflits non résolus dans le sud du Caucase, l'usage du gaz naturel comme outil de marchandage contre l'UE ont renforcé les doutes quant à ses objectifs. La guerre russo-géorgienne de 2008 a exacerbé l'appréhension quant à la manière dont la Russie pourrait utiliser son influence dans la région. Gleb Pavlovsky, consultant politique du Kremlin, résume les perspectives russes au sujet de la politique de l'étranger proche : «la Russie se réserve le droit de coopérer avec tous les pays voisins et perçoit toujours les institutions transatlantiques comme une menace à ses intérêts dans et en dehors de la région et continuera à construire son influence globale»³⁸.

La Russie s'oppose à toute initiative de sécurité orientée par l'OTAN dans et autour de la mer Noire³⁹. Sa principale préoccupation dans son «étranger proche» est de maintenir et tout en limitant consolider la région de la mer Noire et de limiter la présence d'autres puissances⁴⁰. Déjà depuis 1991, mais surtout depuis les révolutions colorées en 2003-2004, la Russie développe des politiques proactives pour renforcer sa sphère d'influence dans la région. Ses intérêts sont : maintenir sa position d'acteur-clé dans la région, prévenir l'émergence des acteurs et projets en rapport avec la question de l'énergie et qui ne sont pas sous son contrôle, prévenir les coalitions militaires anti-russes ; arrêter l'expansion de l'OTAN⁴¹.

La Russie a commencé à utiliser les instruments de *hard et soft power* simultanément au sein de sa «politique de voisinage»⁴². Par rapport aux autres intervenants dans la région ce qui rend Moscou plus efficace est le fait que, à côté des avantages historiques, institutionnels et démographiques, il est situé au cœur même de la région. L'omniprésence de l'Eglise orthodoxe et la présence de la population russe dans la région, les liens économiques et commerciaux étroits entre la Russie et les pays dépendants de l'énergie qui entourent la mer Noire sont des facteurs qui la renforcent.

Depuis la guerre de 2008, le rôle de la Russie s'est renforcé davantage et la crédibilité occidentale a diminué. La Russie prétend que les opérations étaient menées dans le but de protéger ses propres citoyens dans ces régions contre la Géorgie. Mais le conflit a été perçu comme le signe d'une politique étrangère russe plus assertive si pas agressive et le désir de la Russie de limiter la pénétration transatlantique dans l'espace de l'ex-URSS⁴³.

La guerre d'août 2008 est le premier conflit interétatique majeur depuis la fin de la guerre du Nagorno-Karabakh en 1994 et le premier conflit armé majeur en une décennie depuis la deuxième guerre en Tchétchénie. Après le conflit, l'euphorie des révolutions orange (Ukraine) et des roses (Géorgie) a pris fin et les espoirs de poursuivre les réformes de démocratisation et les réformes économiques libérales sous la protection des États-Unis et de l'UE se sont volatilisés. La Géorgie a été, d'une certaine manière, pénalisée par la Russie pour ses aspirations d'adhésion à l'OTAN, ses réformes libérales, ses relations avec les États-Unis et l'UE⁴⁴.

Une autre implication de la guerre pour les États comme la Géorgie et l'Ukraine est qu'ils ne peuvent compter sur les puissances occidentales pour la défense de leur pays⁴⁵. La guerre montre les limites de la sphère d'influence transatlantique. Il est apparu que la Russie était déterminée à développer des politiques contre l'appui transatlantique derrière l'Europe centrale et de l'est. L'OTAN a déclaré lors du Sommet de Bucarest en 2008 que ces pays allaient devenir membres. Beaucoup d'acteurs européens importants, surtout ceux qui ont des intérêts commerciaux locaux ne veulent pas défier la Russie et s'opposent à l'adhésion de ces deux États⁴⁶. Ceci indique une division transatlantique au sujet de la politique de sécurité. À cause d'importants volumes de

commerce avec la Russie et de la dépendance énergétique vis-à-vis de cette puissance, la France et surtout principalement l'Allemagne s'opposent à l'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie. La guerre a également reconfirmé la vision des sceptiques au sujet des capacités de l'ONU d'arrêter les guerres. Les réactions des États-Unis et de l'UE à l'intervention russe ont été très faibles, limitées à une forte rhétorique. Des sanctions contre la Russie n'ont jamais été appliquées.

Les relations de la Russie avec l'Ukraine et la Géorgie posent aussi un risque pour la sécurité dans la région de la mer Noire. La Russie a déjà affirmé à plusieurs reprises que l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN était perçue comme une menace directe et qu'elle était forcée de réagir. Poutine s'est exprimé à ce sujet lors du Sommet de l'OTAN à Bucarest en 2008, disant que si l'Ukraine était admise dans l'OTAN, elle cesserait d'exister⁴⁷. Les relations peuvent empirer si l'Ukraine ne prolonge pas le bail de la base maritime russe à Sébastopol, qui arrive à échéance en 2017. Le voisin de l'Ukraine, la Moldavie, peut également se trouver face à une intervention militaire russe au sujet de conflits en Transnistrie.

Finalement le conflit du Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan représente une grande menace pour la stabilité de la région. Les deux pays poursuivent une course à l'armement lancée par l'Azerbaïdjan grâce aux revenus de ses ressources énergétiques. L'Arménie pourrait être soutenue par la Russie, ce qui aurait des effets d'expansion dangereux pour la stabilité de la région. Un tel conflit avec l'implication russe ne ferait qu'empirer la situation de la région déjà déstabilisée⁴⁸.

5. L'UE dans la région de la mer Noire

La mer Noire n'a pas été une priorité de l'UE dans les années 1990. Elle n'a ni vision stratégique, ni politique étrangère à l'égard de la région de la mer Noire qui est demeurée pour elle d'un intérêt marginal. Elle devint intéressée au début des années 2000.

L'Europe a deux principaux intérêts. Premièrement, elle a pour but de sécuriser les fournitures d'énergie venant de la région vers ses marchés. La dépendance de l'Europe par rapport à l'énergie russe crée un besoin vital de faire transiter le pétrole et le gaz vers les marchés européens à travers la Turquie et la mer Noire. Deuxièmement, la plupart des politiciens sont certains que la stabilisation et la démocratisation des républiques ex-soviétiques vont renforcer la sécurité de l'Europe. Beaucoup voient les républiques comme fragiles, sources d'instabilité, de conflits, avec les potentiels d'affecter la sécurité de l'Europe⁴⁹. Ainsi, l'UE souhaite soutenir la démocratisation, des projets de bonne gouvernance et la société civile dans ces pays⁵⁰. Ces politiques de l'Union et son soutien aux révolutions en Ukraine et en Géorgie ont provoqué des réactions de la part de l'establishment russe.

En 2003, *European Security Strategy* (ESS) devint le premier document officiel qui déclara que le Caucase du sud faisait partie d'une région à laquelle il fallait accorder plus d'attention.

L'UE a adopté la communication sur «*Strengthening the European Neighbourhood Policy (ENP)*»⁵¹ en 2004 suivie de l'initiative de «*A Black Sea Synergy: A New Regional Cooperation Initiative*» en avril 2007 mettant l'accent sur des demandes de coopération importantes comme la démocratie, la bonne gouvernance, l'immigration, la promotion de mesures de construction de la confiance, la sécurité dans le domaine de l'énergie, le soutien pour la coopération de transport régional, l'environnement, le commerce, la pêche, la politique maritime, la recherche et l'éducation, la science et les technologies, l'emploi et les affaires sociales, le développement régional⁵².

La Synergie de la mer Noire tente de stimuler la réforme dans différents domaines politiques et les secteurs économiques des pays dans la région pour soutenir la stabilité, renforcer la croissance, concrétiser les projets régionaux faisables et par là créer une atmosphère conduisant à la résolution des conflits en cours.

L'UE est devenue plus active dans la région de la mer Noire surtout avec l'élargissement en 2007 et l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie⁵³. Le Commissaire européen pour les Relations extérieures et la politique de voisinage européen de l'époque, Benita Ferrero-Waldner, a déclaré qu'«avec la Bulgarie et la Roumanie qui ont rejoint l'UE, cette organisation n'est plus un acteur externe à la région de la mer Noire : elle en fait, irrévocablement partie avec leur future sécurité et leur prospérité liées dans un destin commun»⁵⁴. Dans la mesure où la région de la mer Noire est importante en termes de sécurité de l'énergie puisque les États membres sont fort dépendants de l'acheminement du pétrole et du gaz en provenance des États régionaux et du Moyen Orient, les pays de la région ont été demandeurs de plus d'implication de l'UE à un niveau multilatéral afin de créer un dialogue plus structuré, d'une meilleure mise en oeuvre des politiques de développement régional et d'une identification de nouvelles synergies touchant à des intérêts mutuels⁵⁵.

À la fin de 2008, la Commission européenne a publié la Communication sur le partenariat avec l'est (*Eastern Partners*) à l'intention de l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine afin de renforcer la stabilité et la prospérité des relations commerciales menant à la mise en place du commerce libre dans différents domaines (FTAS - *Free Trade Areas*), ainsi que la libéralisation des visas, une coopération profonde dans la sécurité, l'énergie, la réduction des disparités et l'amélioration de la capacité des institutions dans la région⁵⁶.

L'UE a développé une relation spéciale avec la CEMN surtout après 2004, suite à l'élargissement et la régionalisation de ses relations extérieures. Les domaines prioritaires visés par le projet de synergie correspondent parfaitement à la vision turque en mer Noire.

Le Sommet de la CEMN d'Istanbul a accueilli favorablement la nouvelle initiative de l'UE et a accordé le statut d'observateur à la Commission européenne au sein de la CEMN. Cette dernière est considérée par les institutions de l'UE comme un apport régional dans la préparation de la synergie de la mer Noire. La nouvelle initiative européenne a été lancée lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'UE et de la zone de la mer Noire, le 14 février 2008 à Kiev⁵⁷. Ils ont déclaré qu'une importante implication de l'UE pouvait augmenter le potentiel de la coopération dans la région de la mer Noire et produire des résultats tangibles dans un certain nombre de domaines prioritaires : développement et interconnexion du transport, les infrastructures de l'énergie et de la communication, l'accroissement du commerce, de l'investissement, du trafic et de l'information ainsi qu'aux besoins de transit. Les ministres ont exprimé leur intérêt quant à la promotion du dialogue entre les producteurs d'énergie, les consommateurs et les pays de transit afin d'assurer un accès équitable aux marchés et ressources d'énergie, renforcer la sécurité de cette énergie et le développement de l'environnement. Ils partagent la vision selon laquelle la Synergie de la mer Noire sera un moyen efficace pour renforcer la démocratie, promouvoir le règlement pacifique des conflits dans la région et renforcer la coopération trans-frontalière.

Dans la région de la mer Noire, l'UE soutient les projets *Inogate Interstate Corridor Europe Caucasus Asia, Black Sea Pan European Transport Area*, (TRACECA). La Commission a fait un communiqué sur l'environnement dans la région du Danube et de la mer Noire⁵⁸.

6. Les États-Unis dans la Région de la mer Noire

Durant la décennie de la période de l'après guerre froide les États-Unis ont maintenu un profil plutôt bas lorsque les questions sur la mer Noire ont surgi⁵⁹. Toutefois avec les événements de septembre 2001 le foyer de la sécurité transatlantique américaine s'est orienté vers le Grand Moyen-Orient («*Greater Middle East*») et la vaste zone de la mer Noire («*Wider Black Sea*»). D'après les États-Unis, l'élargissement de l'UE et de l'OTAN ne devait pas s'arrêter au littoral occidental de la mer Noire mais devait s'ouvrir vers l'est de la région. Les révolutions en Ukraine et en Géorgie ont renforcé ce point de vue et ont réveillé de l'espoir pour des démocratisations similaires dans d'autres parties de la région⁶⁰.

Les États-Unis reconnaissent la région comme un atout stratégique pour le contrôle du «Grand Moyen-Orient». Pour augmenter son influence sur la région et faciliter la guerre contre le terrorisme, les nouvelles perceptions de sécurité des États-Unis requièrent le contrôle sur la mer Noire. Ces buts ne peuvent être atteints que via une présence politique et militaire accrue dans la région. Les États-Unis ont déjà tenté d'étendre «*Operation Active Endeavour*» dans la région de la mer Noire (en tant que réponse immédiate de l'OTAN aux attaques de septembre 2001).

La politique américaine vis-à-vis de la région est alimentée par trois éléments : démocratie et réforme du marché, énergie-commerce et sécurité⁶¹. Le fait de contourner la Russie et de gagner un accès direct aux ressources énergétiques de la Caspienne et de l'Asie centrale a été la principale préoccupation des États-Unis. Selon I. Lesser, «avec le 21^{ème} siècle, la stratégie américaine est entrée dans une période d'engagement et de présence autour de la mer Noire»⁶². Ceci réveilla la susceptibilité de la Russie et il en résulta une nouvelle rivalité géopolitique centrée sur la région. Les conflits en Géorgie, en Ukraine depuis 2000, sont des exemples de tension régionale grandissante et de rivalité entre la Russie et les États-Unis. La région de la Mer Noire est importante en tant que route pour l'acheminement de l'énergie. Dans ce cadre les débats ont été importants concernant l'oléoduc Baku-Tbilissi-Ceyhan (BTC), le trafic des tankers à travers les détroits, le traité de Montreux, la sécurité de la mer Noire et les routes d'énergie alternatives. Les États-Unis veulent contourner les projets menés par Moscou comme le *South Stream* et le *Blue Stream II*, en soutenant des projets similaires au BTC comme *Nabucco*. Le but est d'établir une nouvelle voie d'acheminement géographique de l'énergie de l'Asie centrale vers l'Europe.

La sécurité est un autre pilier de l'approche américaine de la région. L'accent est mis sur la lutte contre le terrorisme, le crime organisé, les armes destructives de masse ; la sécurité maritime figure aussi à l'agenda des officiels américains depuis 2000. Les États-Unis ont aussi développé des liens de sécurité bilatérale étroits avec les acteurs régionaux (Géorgie, Bulgarie, Ukraine, Roumanie) pour améliorer leur profil dans la région. Ils soutiennent un plus grand rôle pour l'Alliance transatlantique dans la région⁶³. La tentative de développement d'une stratégie plus large vers la région de la mer Noire, a donné une importance à l'élargissement de l'OTAN. Washington a soutenu l'adhésion de la Géorgie et de l'Ukraine à l'OTAN.

Ceci étant, la guerre d'août 2008 entre la Russie et le Géorgie a eu pour effet de diminuer la crédibilité américaine et a eu une conséquence sur l'environnement sécuritaire de la région. Les États-Unis n'ont pas pu répondre de manière adéquate à la Russie et par là leur position de garants de la sécurité pour la Géorgie a été mise en question.

7. La Turquie et la sécurité maritime dans la mer Noire

Dès le début, la Coopération économique de la mer Noire a eu pour but de mettre en place la paix et la sécurité dans la région. F. Ciuta considère que le projet de la mer Noire, mettant l'accent sur les concepts-clés de la «région» et de la «sécurité» peut être défini comme étant un «coagulant-clé régional»⁶⁴. D'après l'Ambassadeur Ş. Elekdağ, qui a eu l'idée de créer «une région de coopération et de prospérité de la mer Noire» l'objectif le plus important de l'organisation est de transformer le bassin de la mer Noire en un havre de paix, de stabilité et de prospérité⁶⁵. La plupart des pays ont réalisé que sans une dimension de sécurité viable et une solution aux problèmes de la région, l'organisation ne pourrait aller de l'avant. Le Sommet Décennal d'Istanbul a appelé le Conseil des Ministres «à mettre en place des moyens d'accentuer la contribution de la CEMN à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région»⁶⁶. Dans le cadre des matières de sécurité au sens «soft» comme la protection de l'environnement, l'immigration illégale, la CEMN a déjà été active, ce qui offre aux pays membres des canaux de coopération et de dialogue multilatéraux⁶⁷.

L'environnement sécuritaire a changé depuis 2001, les désaccords de la Turquie avec les États-Unis au sujet de l'Irak et les tensions en augmentation entre la Russie et l'OTAN ont amené la Turquie à poursuivre une politique de prudence à l'égard de la région de la mer Noire⁶⁸. La Turquie défend le *statu quo* dans la région en préservant le régime légal des Détroits turcs établi sous la Convention de Montreux de 1936. Le traité reconnaît la souveraineté de la Turquie sur les deux détroits, permet le passage libre des bateaux commerciaux, limite l'entrée et la durée de séjour dans la mer Noire des navires militaires des États autres que ceux du littoral. Durant la Guerre froide, les États-Unis et l'OTAN ont été en faveur de l'accord car il limitait la force maritime soviétique et l'empêchait de diriger ses forces vers la Méditerranée en un court laps de temps. Toutefois, avec les dynamiques de sécurité qui ont changé, la Bulgarie et la Roumanie ont exploré la possibilité de relâcher les termes de Montreux en faveur d'une importante présence maritime américaine dans la mer Noire. La Turquie s'est opposée à ces évolutions, craignant que cela ne menace la Russie et la force à réagir mettant ainsi fin à l'équilibre de la force maritime et à la stabilité relative réalisées dans la région pour la première fois depuis des siècles.

Les décideurs turcs suggèrent que tout arrangement de sécurité dans la région doit être accepté par tous les États du littoral pour maintenir l'équilibre dans la région. La Turquie insiste pour que la Russie soit incorporée dans les accords de sécurité afin de protéger l'équilibre fragile et prévenir une politique étrangère russe encore plus assertive.

Pour défendre le *statu quo*, la Turquie a été l'instigatrice de *Blackseafor* en 1998. L'accord de la *Blackseafor* a été signé en 2001 avec la Bulgarie, la Géorgie, la Roumanie, la Fédération de Russie, la Turquie et l'Ukraine pour former une force multinationale, des opérations de recherche et de sauvetage, l'aide humanitaire, les mesures anti-mines, la protection de l'environnement⁶⁹.

Une autre initiative d'approche multilatérale de la Turquie est *Black Sea Harmony* en 2004. La Russie en fait partie depuis 2006 et l'Ukraine a signé un protocole d'échange d'informations au sujet de sa participation en janvier 2007. Il s'agit d'une opération navale permanente établie en cohérence avec les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, ayant pour but de cerner le terrorisme et les menaces asymétriques. Le but principal était de renforcer cette opération avec la participation des États du littoral comme la Russie et la transformer en un effort multinational⁷⁰. *Black Sea Harmony* est similaire à l'*Operation Active Endeavour* de l'OTAN dans la Méditerranée⁷¹. L'attitude réservée de la Turquie au sujet des objectifs américains à long terme dans la région de

la mer Noire est devenue apparente lors des premiers mois de 2006 au moment des propositions d'expansion des activités *Operation Active Endeavour* de l'OTAN en mer Noire.

La Turquie est perçue comme acteur crucial dans la lutte contre les nouvelles menaces à la sécurité non seulement comme tampon entre l'Europe et les conflits mais aussi comme acteur qui peut jouer des rôles impératifs afin de créer un voisinage plus sécurisé pour l'Europe.

Suite à la guerre de 2008 en Géorgie, la Turquie a fait des avances vers la mise en place du Pacte de Stabilité du Caucase qui avait été proposé plus d'une décennie auparavant. Cette plateforme de Stabilité et de Coopération du Caucase est associée à l'OSCE. On espère qu'elle facilitera la résolution des conflits gelés dans la région⁷². À côté des questions de sécurité, il s'agissait pour la Turquie de restructurer les économies des républiques du Caucase, assurer le développement et la coopération, le commerce, soutenir le secteur privé, la protection de l'environnement et de l'énergie.

La Turquie estime que l'atmosphère favorable créée après la publication de Synergie de la mer Noire a décliné lorsque l'UE a publié sa Communication sur le partenariat à l'est pour laquelle la Russie et elle-même avaient été exclues des initiatives bilatérales et multilatérales, ce qui a créé un effet d'exclusion que l'Europe communautaire tentait précisément d'éviter. La nouvelle initiative de l'Union renforce les divisions entre États régionaux qui sont déjà divisés par des conflits d'intérêts⁷³. La Synergie de la mer Noire et le Partenariat avec l'est ont des objectifs différents : la Synergie de la mer Noire constitue un effort plutôt sans succès pour ranimer la coopération parmi les pays en mer Noire, alors que le Partenariat de l'est constitue un processus d'europanisation renouvelée pour les pays de la mer Noire qui n'ont pas de perspective d'adhésion immédiate et ce, en les rapprochant de l'UE à travers une coopération bilatérale intense⁷⁴. Il y a eu d'importants obstacles à ces efforts. Les rivalités régionales et les relations bilatérales tendues dominent les relations à la place de la recherche d'opportunités de coopération. Un autre problème-clé est l'insuffisance de la capacité institutionnelle pour définir la politique régionale et l'appliquer⁷⁵.

Parmi les projets initiés par l'UE, la Turquie est intéressée par la TRACECA et devient membre du programme en 2002 ; elle veut par là renforcer son rôle dans le transport régional et diminuer le trafic dans les détroits⁷⁶. Le programme est un instrument pour augmenter la part des ports de la mer Noire dans les marchés globaux et fait de la Turquie un réseau qui relie les trois régions via le train et l'autoroute (Moyen-Orient-Caucase-Asie centrale)⁷⁷. Les avancées de la Turquie pour augmenter la coopération en mer Noire passent par les solutions pacifiques aux conflits gelés tout en soulignant la valeur de la démocratie, des droits de l'homme. Après la construction de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC), l'intégration territoriale de la Géorgie et la sécurité des pipelines sont devenues importantes pour la Turquie. L'UE et la Turquie sont convaincues que les conflits ont le potentiel de déstabiliser le Caucase avec des conséquences dépassant la région et le besoin urgent de coopération aux niveaux régional et international⁷⁸.

Conclusion

On peut se représenter la région de la mer Noire comme un échiquier et les différents acteurs qui y ont des intérêts, les États-Unis, l'UE, la Russie, la Turquie, comme les pièces constituant celui-ci. Après deux décennies de transition politique et économique, la région est toujours aussi instable qu'avant alors qu'elle a le potentiel de constituer un espace économique dynamique. La mer Noire qui est un corridor pour le transport énergétique a une importance géostratégique-clé.

Toutefois l'environnement est marqué par des conflits d'intérêts. Les conflits «gelés» risquent de se transformer en guerres, voire en guerres intra étatiques.

Les ambitions du couple UE-États-Unis d'intégrer la région dans des institutions transatlantiques et la résistance de la Russie à de tels efforts, les politiques d'exclusion percevant la Russie comme «l'autre intraitable avec lequel on ne peut négocier»⁷⁹ ont fait de la région un terrain de conflit et de compétition entre les grandes puissances. Il est difficile d'y déceler à l'heure actuelle une «culture de coopération».⁸⁰

Alors que la CEMN a été mise en place au début comme une organisation ayant pour objectif d'accroître la coopération régionale principalement dans le domaine économique à partir des années 1990, les conflits armés ont porté ombrage aux perspectives de coopération. Comme la CEMN n'était et n'est toujours pas investie d'un rôle politique, sans parler d'une mission d'instauration et de maintien de la paix, elle manque d'institutions nécessaires à une diplomatie pro-active et n'a pas pu devenir un acteur régional capable de sécuriser la région de la mer Noire⁸¹.

Tant qu'une stratégie multilatérale et de concertation ne sera pas adoptée, la région est condamnée à demeurer sujette à de nouveaux tiraillements. Sans une direction claire et puissante émanant d'un leadership déterminé, la construction régionale dans la mer Noire et l'Organisation de la mer Noire seront perdantes à long terme.

Notes

¹ EU COMMISSION, Press Release, Brussels, IP/O1/1531, 31 octobre 2001.

² AYDIN (M.), «Europe's next Shore: the Black Sea Region after EU Enlargement», *Occasional Paper*, n° 53, Institute for Security Studies, juin 2004, p. 5.

³ MANOLI (P.), «Where is Black Sea Regionalism Heading ?», *Southeast European Black Sea Studies*, vol 10, n° 3, septembre 2010, p. 326.

⁴ GNESOTTO (N.) et GREN (G.), *The New Global Puzzle: What World for the Europe in 2025 ?*, Paris, EUISS, 2006, p. 7-8.

⁵ HATTO (R.) et TOMESCU (O.), «The EU and the Wider Black Sea Region. Challenges and Policy Options», *Garnet Policy Brief*, n° 5, 2008, p. 1-12.

⁶ KING (C.), *The Black Sea - A History*, Oxford University Press, 2004, p. 12.

⁷ *Ibid.*, p. 6-7.

⁸ GONCKARENKO (A.), «The Wider Black Sea Area : New Geopolitical Realities, Regional Security structures and Democratic Control : A Ukrainian View», *Nato Defense College Occasional Paper*, 11, 2005, p. 23.

⁹ ÇELIKPALA (M.), «Escalating Rivalries and Diverging Interests : Prospects for Stability and Security in the BS Region», *Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 10, n° 3, septembre 2010, p. 288.

¹⁰ PAVLIUK (O.) et KLYPUSH-TSINTSADZE (I.), *The Black Sea Region : Cooperation and Security Building*, Armenk, M.E.-Sharpe, East-West Institute, 2005, p. 9.

¹¹ TRIANTOPHYLLOU (D.), «The Security paradoxes of the Black Sea Region», *Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 9, n° 3, septembre 2009, p. 227.

¹² GAMBLE (A.) et PAYNE (A.), *Regionalism and World Order*, London, MacMillan, 1996, p. 2 ; HVEEM (H.), «The Regional Project in Global Governance», in SÖDERBAUM (F.) et SHAWN (T.) (ed.), *Theories of New Regionalism*, London, Poelgrave, MacMillan, 2003 ; HURRELL (A.), «Regionalism in Theoretical Perspective» in FAWCETT (L.) et HURRELL (A.) (ed.), «*Regionalism in World Politics*»,

Oxford, Oxford University Press, 1992.

13 MANOLI (P.), 2010, *op. cit.*, p. 325.

14 AYDIN (M.), 2004, *op. cit.*

15 ÖZER (E.), «The BSEC and Regional Security», *Perceptions*, vol. II, n° 3, septembre-novembre 1997, p. 80.

16 LAKE (D.) et MORGAN (P.) (éd.), *Regional Orders : Building Security State*, Pennsylvania, The Pennsylvania University Press, 1997.

17 «The New European Architecture in the 21st Century Promoting Regional Cooperation, in the Wider Black Sea Area», Conference, Milos Island, Grèce, 3-7 septembre 2002.

18 AYDIN (M.), 2004, *op. cit.*, p. 20.

19 CLEM (R.), «The New Central Asia: Prospects for Development», in BRADSHAW (M.) (éd.), *Geography and Transition in Post-Soviet Republics*, New York, Wiley & Sons, 1997, p. 165.

20 SIVEREKLI-DEMIRCAN (E.) et ELVER (I.), «Organization of the Black Sea Economic Cooperation in Globalization», *Journal of Naval Science and Engineering*, vol. 2, n° 1, 2004.

21 PAPANIKOLAOU (M.), «Preface», in ADAMS (T.) et al., *Europe's Black Sea Dimension*, Brussels, CEPS, juin 2002, p. i.

22 SAYAN (S.) et ZAIM (O.), «BSEC Project», in RITTENBERG (L.) (éd.), *The Political Economy of Turkey in the Post-Soviet Era : Going West and Looking East*, Westport, Praeger Publ., 1998, p. 115-136.

23 PAPANIKOLAOU (M.), 2002, *op. cit.*, p. i.

24 «Black Sea Economic Cooperation», <http://www.bsec-organization.org/council.htm>.

25 MICU (N.), «Growing Importance of the Wider Black Sea Region», *Romanian Journal of International and Regional Studies*, vol. 4, n° 2-3, 2008, p. 69-76.

26 «The Work Program of Turkey during its Chairmanship of the Black Sea Economic Cooperation Organization», May 1st-November 1st 2001», <http://www.mfa.gov.tr/grupa/af/bsec10htm>.

27 SAYAN (S.) et ZAIM (O.), 1998, *op. cit.*

28 *Charter of the Organization of the BSE Cooperation*, www.bsec.gov.tr/charter_h.htm.

29 «Black Sea Economic Cooperation», *op. cit.*

30 AYDIN (M.), 2004, *op. cit.*, p. 24.

31 SAYAN (S.), «The Contribution of the BSEC org. to Regional Development», *Southeast Europe Review*, n° 2, 2002, p. 25-26.

32 AYDIN (M.) et FAZLIOGLU (O.), «The Turkish Policy Towards the Wider Black Sea Region and its Chairmanship of the BSEC», *Unfolding the BSEC Views from the Region, Xenophon Paper*, n° 2, mai-octobre 2007.

33 «BSEC Economic Agenda for the Future : Towards a more consolidated effective and viable BSEC partnership», BS/SOM/R(O1)2, Annex III, mars 2001.

34 CELAC (S.) et MANOLI (P.), «Towards a New Model of Comprehensive Regionalism in the Black Sea Area», *Southeast European Black Sea Studies*, vol. 6, n° 2, juin 2006.

35 *Ibid.*, p. 195.

36 JACKSON (B. P.), «The Soft War for Europe'East», in ASMUS (R.D.) (éd.), *Next Steps in Forging a Euro Atlantic Strategy for the Wider Black Sea*, Washington DC, German Marshall Fund of the US, 2006, p. 101-111.

37 AYDIN (M.), «Geographical Blessing Versus Geopolitical Curse: Great Power Security Agendas for the Black Sea Region and a Turkish Alternative», *Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 9, n° 3, septembre 2009, p. 271-285. ; GLEBOV (S.), «Black Sea Security as a Regional Concern for the Black Sea States and the Global Powers», *Southeast European Black Sea Studies*, vol. 9, n° 3, septembre 2009, p. 357-365.



- 38 SOCOR (V.), «Kremlin redefining policy in post-Soviet Space», *Eurasia Daily Monitor*, vol. 2, n° 27, 8 février 2005.
- 39 ÖZDAMAR (Ö.), «Security and Military Balance in the Black Sea Region», *Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 10, n° 3, September 2010, p. 343.
- 40 ÇELIKPALA (M.), 2010, *op. cit.*, p. 295.
- 41 ARBATOVA-ALEXANDROVA (N.), «Regional Cooperation in the Black Sea Area in the Context of EU-Russian Relations», *ICBSS Xenophon Paper*, n° 5, International Center for Black Sea Studies, Athènes, 2008, p. 25-28.
- 42 WILSON (A.) et POPESCU (N.), «Russian and Europe Neighbourhood Policies compared», *Southeast European Black Sea Studies*, vol. 9, n° 3, 2009, p. 323.
- 43 ÖZDAMAR (Ö.), 2010, *op. cit.*, p. 353.
- 44 NICHOL (J.), «Russia-Georgia Conflict in South Ossetia : Context and Implications for US Interests», *CRS Reports*, RL34618, 24 octobre 2008.
- 45 ÖZDAMAR (Ö.), 2010, *op. cit.*, p. 354.
- 46 TRIANTAPHYLLOU (D.), «The Wider Black Sea Area and its challenges», *Dimitrios'World Blog*, 12 mai 2008, <http://dimitriosworld.blogspot.com/2008/05/wider-black-sea-area-and-its-challenges.html>.
- 47 INTERNATIONAL CRISIS GROUP 2008, «Russia vs. Georgia: The fallout» , *Europe Report* 195, 22 août 2008, p. 17.
- 48 OLSON (A.), «Azerbaijan Military Threat to Armenia», *Telegraph*, 22 novembre 2009, www.telegraph.co.uk/news/worldnews/middleeast/Azerbaijan/6631572/azerbaijan-military-threat-to-armenia.html.
- 49 AYDIN (M.), «Europe's New Region : Black Sea in Wider Europe-Neighbourhood», *Journal of Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 5, n° 2, 2005.
- 50 AYDIN (M.), 2004, *op. cit.*
- 51 TRIANTAPHYLLOU (D.), «Energy Security and Common Foreign and Security Policy : The Wider Black Sea Area Context», *Southeast Europe and Black Sea Studies*, vol. 7, n° 2, 2007, p. 298.
- 52 EUROPEAN COMMISSION, *Black Sea Synergy : A New Regional Cooperation Initiative*, Bruxelles, 2007.
- 53 ÜSTÜN (Ç.), «Europeanization of Foreign Policy. The Case of Turkish Foreign Policy Toward the Black Sea Region», *Southeast European Black Sea Studies*, vol. 10, n° 2, 2010, p. 235.
- 54 «The EU's Approach to the Black Sea Region», Speech on the Black Sea Synergy delivered at the Black Sea Synergy Ministerial Meeting in Kyiv, 14 Février 2008.
- 55 CELAC (S.) et MANOLI (P.), 2006, *op. cit.*, p. 202.
- 56 «Communication from the Commission to the European Parliament and the Council, Eastern Partnership», Bruxelles, 2008.
- 57 «Joint statement of the Foreign Ministers of the EU and BSEC Countries», Kyev, 14 Février 2008.
- 58 «Communication from the Commission : Environmental Cooperation in the Danube» - BSR, Bruxelles, 2001.
- 59 TSANTOULIS (Y.), «Geopolitics, (Sub)regionalism ; Discourse and Troubled Power Triangle in the Black Sea», *Southeast European Black Sea Studies*, vol. 9, n° 3, 2009, p. 249-251.
- 60 ASMUS (R.), *Next Steps in Forging a Euroatlantic Strategy for the Wider Black Sea*, Washington DC, German Marshall Fund of the US, 2006.
- 61 LARRABEE (F.S.), «The US and Security in the Black Sea Region», *Southeast European Black Sea Studies*, vol. 9, n° 3, 2009, p. 302-303.
- 62 LESSER (I.), «Global Trends, Regional Consequences, Wider Strategic Influences in the Black Sea», *ICBSS Xenophon Paper*, n° 4, International. Center for Black Sea Studies, Athènes, 2007.
-

- 63 LARRABEE (F.S.), *op. cit.* ; HAMILTON (D.) et MARGOTT (G.), *The Wider Black Sea Region in the 21st Century. Strategic, Economic and Energy Perspectives*, Center for Transatlantic Relations, 2008, p. 277-292.
- 64 CIUTA (F.), «Region ? Why Region ? Security, hermeneutics and the making of the Black Sea Region», *Geopolitics*, vol. 13, n° 1, 2008, p. 129.
- 65 ELEKDAG (Ş), «Karadeniz Isbirliği ve Refah Bölgesi», *Cumhuriyet*, 20 Février 1990 ; «Karadeniz Ekonomik Isbirliği», in SEN (S.), *Yeni Dünya Düzeni ve Türkiye*, Istanbul, Bağlam, 1994, p. 207-208.
- 66 «The Istanbul Decennial Summit Declaration», Istanbul, 25 juin 2002.
- 67 PAVLIUK (O.), «The BSEC : Will Hopes Become Reality ?», in COTTEY (A.)(éd.), *Subregional Cooperation in the New Europe: Building Security and Solidarity from the Barents to the Black Sea*, London, MacMillan, 1999.
- 68 AYDIN (M.), 2009, *op. cit.*, p. 277-279.
- 69 SIMON (J.), «Black Sea Regional Security Cooperation : Building Bridges and Barriers», *Black Sea Security Program*, Harvard University, janvier 2006, www.harvard-bssp.org/bssp/news
- 70 BABAĞLU (O.), *Black Sea Basin : A New Axis in the Global Maritime Security*, Washington Institute for Near East Policy, Policy Watch/Peace Watch, n° 1027, août 2005.
- 71 KARADENİZ (B.), «Security and Stability Architecture in the Black Sea», *Perceptions*, hiver 2007, p. 95-117.
- 72 TURKEY'S PRESIDENT, «Caucasus Stability Platform can facilitate Karabakh Resolution», 24 septembre 2008, www.today.q2/news/politics/47804.html.
- 73 ÜSTÜN (Ç.), «Europeanization of Foreign Policy. The Case of Turkish Foreign Policy Toward the Black Sea Region», *Southeast European Black Sea Studies*, vol. 10, n° 2, 2010, p. 235-236.
- 74 MANOLI (P.), 2006, *op. cit.*, p. 326.
- 75 TASSINARI (F.), «A Synergy for Black Sea Regional Cooperation: Guidelines for an EU Initiative», *CEPS Policy Brief*, n° 105, Bruxelles, 2006, p. 1.
- 76 KAYA (M.), «TRACECA Dışında Kalamayız. UND'nin Sesi Dergisi», 2003, www.traceca.org.tr.
- 77 ÜSTÜN (Ç.), 2010, *op. cit.*, p. 231.
- 78 HUNTER (S.), «Borders, Conflict and Security in the Caucasus: the Legacy of the Past», *Sais Review*, vol. 26, n° 1, 2006, p. 123.
- 79 ÇELİKPALA (M.), 2010, *op. cit.*, p. 300.
- 80 TRIANTAPHYLLOU (D.), 2007, *op. cit.*, p. 289-303.
- 81 TRIANTAPHYLLOU (D.), «The Security Paradoxe of the Black Sea Region», *Southeast European Black Sea Studies*, vol. 9, n° 3, 2009, p. 228.

PDF généré automatiquement le 2020-06-25 04:32:30

Url de l'article : <https://popups.uliege.be:443/1374-3864/index.php?id=1073>